Communiqué de Presse

du 15/10/2020

En réaction à la signature d'une convention le 9/10/2020 entre l'Etat et la mairie de Tournon-sur-Rhône, et suite aux différents articles parus dans des éditions locales, nous tenions à apporter quelques précisions.

Tout d'abord, concernant la démétropolisation, il ne s'agit pas d'une volonté de l'État de remettre en place des services au plus près de la population car le service qui va venir s'installer à Tournon est un service à compétence nationale qui n'accueillera aucun public. **Il ne s'agit pas de relocalisations comme l'indique le Ministre DUSSOPT, puisque les services concernés n'y ont jamais été localisés, au contraire cette opération « démétropolisation » n'est rien d'autre qu'une délocalisation.**

En effet les services démétropolisés ne rendront pas de service public à la population locale. Au contraire, les services de plein exercice du département de l'Ardèche et leurs emplois continuent à être supprimés participant ainsi à la dégradation continue des services rendus aux usagers.

La schizophrénie de l'État est patente : la DGFiP continue à supprimer des services existants dans les territoires, des emplois, y compris dans ceux qu'elle prétend revitaliser. D'ailleurs, cette délocalisation peine à compenser les innombrables suppressions de postes qui ont déjà affecté le département de l'Ardèche depuis de trop nombreuses années.

Ainsi, par exemple, le centre des finances publiques de Tournon, qui devrait « bénéficier » du transfert de 40 à 50 emplois va connaître en même temps la disparition de véritables services de proximité pour la population locale :

- le services du pôle de contrôle et d'expertise (5 emplois) qui traite notamment les remboursements de TVA des entreprises du nord du département va être « démétropolisé » à Aubenas au 01/01/2021 ;

- le service de publicité foncière (8 emplois) qui enregistre les actes notariés va être délocalisé à Privas au 2ème semestre 2021 ;

- la trésorerie de Tournon (7 emplois) qui gère les budgets des communes d'Arche Agglo va partir sur Annonay au 01/09/2021 ;

- le service des impôts des entreprises (10 emplois) qui assure notamment la gestion de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée, va fusionner avec celui d'Annonay au 01/01/2023 et ne deviendra qu'une antenne du Sie d'Annonay, antenne vouée à disparaître en 2026.

Et tout cela sans tenir compte des 40 000 emplois supprimés à la DGFiP et qui se sont traduits pour l'Ardèche par la disparition de 100 postes de proximité, le regroupement de services et la fermeture de 19 trésoreries.

De plus, quand à la présence en 2023 de l'administration des finances publiques dans 38 communes soit 22 communes de plus qu'en 2019, ce n'est qu'un leurre. En effet, dans les espaces france services, il n'y aura pas de fonctionnaires des finances publiques mais dans le meilleur des cas, une permanence de quelques jours par an d'un agent des finances publiques ou quelques contacts en visio qui dépendront des flux informatiques aléatoires.

Pour la concertation, le flou demeure à tous les niveaux. Le ministre aura beau insister sur les conventions qu'il signe avec certains élus, il n'en demeure pas moins que **de nombreuses collectivités locales ardéchoises : communes, intercommunalités ont délibéré ou voté des motions pour s'opposer à cette destruction des services publics. Que compte-t'il faire de leur avis ?**

Par ailleurs, est-ce que le département de l'Ardèche sera finalement signataire d'une convention avec l'État après s'y être opposé en votant le 28/10/2019 une motion pour le maintien du maillage territorial des services fiscaux en Ardèche et contre le principe d'éloignement des administrés de services qui touchent tous les pans de la société locale ?

Solidaires Finances Publiques renouvelle son opposition résolue à la démétropolisation et au nouveau réseau de proximité.

Solidaires Finances Publiques revendique une amélioration des services de proximité car la véritable proximité consiste d'abord et avant tout à faire vivre les accueils des services de plein exercice existants, à les renforcer, en mettant non seulement fin aux réductions des horaires d'ouvertures mais en revenant à un accueil physique toute la semaine !

Si l'État souhaite réellement répondre aux attentes des usagers, qu'il arrête les fermetures de sites et qu'il mette un terme à l'hémorragie des suppressions d'emplois qui rendent les services exsangues !

Frédéric Vidalenche

Secrétaire départemental de Solidaires Finances Publiques 06 81 68 60 85